



Mon auto école me demande un supplément

Par **desmet84**, le **06/12/2011** à **19:58**

Bonjour, merci d'avance pour votre attention
Une auto école a t elle le droit d'ajouter un supplément à son forfait initial? je passe mes heures de conduite, j'ai eu mon code en juillet 2010, mon inscription a eu lieu en mai 2009; et aujourd'hui mon auto ecole m'oblige à payer 270euros de plus pour réajustement de prix car on est en 2011. je trouve cette demande sans fondement; j'ai payé entièrement à mon inscription pour mes 20h de conduite, et là il me bloque à 16H si je ne paie pas leur ajout... Pouvez vous m'aider s'il vous plait? n'est ce normal? certes je n'ai pas passé ma conduite en 6 mois, mais j'ai du déménager pour mes études loin de mon auto-école, je travaille pour me payer mes futures heures, et j'ai été souvent malade l'année dernière... merci beaucoup

Par **citoyenalpha**, le **07/12/2011** à **00:40**

Bonjour tout dépend du contrat signé avec l'auto école.
En effet il apparaît qu'une clause de révision du prix en fonction de la durée de la formation soit possible.
vu que votre formation a débuté en 2009 et que nous sommes en 2011 il apparaît probable qu'une augmentation soit justifiée (essence, coût salaire, coût administratif type timbre fiscal...)
Par conséquent Il convient de se référer aux clauses du contrat signé pour votre formation.
Restant à votre disposition